



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

OBJET : FONDS QUARTIERS SOLIDAIRES 2021

Action des « Paniers verts »

N° 2021-74

Compte-rendu affiché le : **23 juin 2021**

Date de transmission en Préfecture : **24 juin 2021**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **7 juin 2021**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BERARD**

Secrétaires de séance : **Florence RICHARD et Christelle RIVAT**

Membres présents à la séance : Serge BERARD – Anne-Claire ROUANET – Michèle EYMARD – Sébastien FRANÇOIS – Agnès BERAL – Jean-Philippe GILLET – Anne-Marie MANDRONI – Claude MARCOLET – Valérie GRILLON – Nicolas KELEN – Erwan LE SAUX – Marie DECHESNE – Pierre FRESSYNET – Christine MARCILLIERE – Bruno THUET – Béatrice DHENNIN – Jean-Philippe SANTONI – Florence RICHARD – Anne-Charlotte DANNEEL – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Roger REMILLY – Lionel BRUNEL – Sylvie GUINET – Laurence BEUGRAS – Radhouane ZAYANI – Solange VENDITTELLI – Isabelle WEULERSSE – Christiane CONSTANT – Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Guy BOISSERIN (à Claude MARCOLET) – Philippe BELLEVERGUE (à Nicolas KELEN) – Jessica DIONISIO (à Christine MARCILLIERE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'Etat met en œuvre un dispositif Quartiers Solidaires, selon la lettre de cadrage jointe en annexe du présent rapport. Dans ce cadre et au titre de la politique de la ville, la Ville de Brignais a perçu un fonds de 4 700 € de la part de l'Etat (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Ce fonds vise à soutenir l'intervention des associations de proximité agissant en faveur des publics en difficulté.

La Ville de Brignais doit impérativement reverser cette subvention à une association de proximité, pour la mise en œuvre d'une action en lien avec plusieurs thématiques prédéfinies : culture, continuité éducative, aide alimentaire et santé.

Au regard de la situation économique de certaines familles et de l'impact de la crise sanitaire et économique sur les foyers les plus précaires notamment, il est proposé de soutenir une action au titre de l'aide alimentaire et qui impacte directement le budget des familles. Les difficultés rencontrées par certains foyers sont avérées et soulignées par l'ensemble des partenaires socio-éducatifs du territoire (Fondation AJD, Maison du Rhône, CCAS de Brignais, Service Action Educative, Mission Locale et structures petite enfance, Plateforme Emploi).

A cet effet, il est convenu que le Centre Social de Brignais soit destinataire de la totalité de ce fonds Quartiers Solidaires afin de mener à bien cette action d'aide alimentaire en direction des familles, en collaboration avec la Plateforme Emploi & Cohésion Sociale.

Les objectifs sont de pouvoir accompagner vingt familles sur une période de onze semaines, en les faisant bénéficier chaque semaine d'un panier solidaire (fruits, légumes, épicerie) et d'un bon d'achat pour des produits d'hygiène. Le but est de contribuer à alléger le budget alimentaire des familles tout en consommant frais et local. L'ensemble des partenaires cités plus haut sont sollicités afin de repérer collectivement les foyers soutenus. En complément, il est aussi proposé aux familles un kit de loisirs (dispositif Caisse d'Allocations Familiales et de l'association « Vacances Ouvertes) pour organiser des temps de détente avec leurs enfants, kit comprenant trois chèques ANCV à hauteur de dix euros chacun.

Il est demandé au Conseil municipal :

- D'approuver la perception de l'État du Fonds Quartiers Solidaires à hauteur de 4 700 €
- D'approuver le versement intégral du Fonds Quartiers Solidaires au Centre Social de Brignais pour mener l'action dite des « paniers verts »

La commission n°2 « Solidarité et vie scolaire » a vu le dossier le 3 juin 2021.

Les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – compte 6574-524 ; les recettes correspondantes seront créditées au chapitre 74 – compte 74718 du budget principal de la commune – exercice 2021.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE
 - o La perception de la part de l'État du Fonds Quartiers Solidaires à hauteur de 4 700 €
 - o Le versement intégral du Fonds Quartiers Solidaires au Centre Social de Brignais pour mener l'action dite des « paniers verts »
- DIT que les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – compte 6574-524 ; les recettes correspondantes seront créditées au chapitre 74 – compte 74718 du budget principal de la commune – exercice 2021

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BERARD